



Dossier de Presse

le 31 Mai 2010

Journée Nationale du Football à cinq, Mini Déchets Chantilly, Samedi 29 Mai 2010

Un bilan sportif et environnemental exemplaire

Samedi 29 Mai 2010, de 14h à 18h, a eu lieu sur la grande pelouse de l'hippodrome de Chantilly, la journée annuelle nationale de « Foot à 5 » pour les enfants de 6 à 8 ans, organisée par le District Oise Football, avec l'appui de la Fédération Française de Football.

1384 enfants, 210 équipes, 80 clubs étaient présents, ce qui représente, avec les 300 bénévoles du District Oise de Football, les éducateurs des clubs et les parents accompagnateurs, près de 2500 personnes réunies par la joie du football et...la préservation de l'environnement.

En effet, le dispositif mis en place par les deux syndicats de traitement des déchets, le SMVO et le Symove, a pleinement fonctionné. Il a permis la réduction de la quantité de déchets produits, leur tri et donc leur valorisation en nouvelle matière, ou en énergie.

Seulement 136 kg de déchets au total ont été produits, pour plus de 2500 personnes présentes, soit 81 Kg de déchets résiduels non recyclables et 55 Kg de déchets recyclables d'emballages essentiellement, et de papier.

Un bilan sportif très satisfaisant

1384 enfants, âgés de 6 à 8 ans, répartis en plus de 210 équipes, et représentant 80 clubs du département, ont eu accès à l'ensemble des animations prévues :

- six matches (2 fois plus que les années passées),
- des relais et des jeux d'adresse

Ils ont participé également, lors des pauses entre les matches, à un jeu de piste sur le thème de la réduction des déchets en coopération avec le SYMOVE (Syndicat Mixte Oise Verte Environnement) et le SMVO (Syndicat Mixte Vallée de l'Oise), et ont gagné des lots en lien avec la thématique de la réduction de la production de déchets.

Chacun a également conservé l'Eco Cup, gobelet réutilisable, qui leur était remise à leur arrivée, de façon à se servir en eau directement auprès des fontaines à eau situées sur la grande pelouse et à éviter les gobelets jetables.

Un bilan « Mini Déchet » exemplaire et à renouveler

Le site et l'événement étaient prévus de façon à limiter l'impact de la manifestation en termes de déchets, et d'impact environnemental :

- Points Fontaines à eau et jerricanes de 30 litres réutilisables et remplissables d'eau du robinet, pour éviter les bouteilles d'eau en plastique,
- Supports de sensibilisation (banderoles et affichettes) environnementale réutilisables
- Remise d'un sac poubelle par équipe, afin de centraliser les déchets à trier ou à jeter
- Buvettes équipées de Tireuses de bière, et de percolateurs pour le café.
- Eco Cups pour éviter les gobelets jetables en plastique...
- Pour le goûter des enfants :
 - o des pommes produites localement : plus équilibrées et ne générant pas de papier d'emballages individuels qui s'envolent
 - o des grandes bouteilles de jus de fruits recyclables, en complément des Fontaines à eau disposées sur la grande pelouse
- Bacs de Tri d'emballages et Papier sur le site
- Toilettes sèches,
- Information sur le thème des déchets dispensée tout au long de la journée grâce à la présence d'animateurs dédiés

(voir annexe détaillant la journée)

Grâce à ce dispositif, l'événement a généré très peu de déchets, qui ont tous été valorisés, soit par recyclage de la matière grâce aux bacs de tri, soit par valorisation énergétique, pour les déchets dits « résiduels » de la poubelle grise, non recyclables.

La manifestation n'a ainsi généré, pour près de 2500 personnes présentes pendant une demi-journée, que :

- **136 kg de déchets au total, soit :**
 - o **81 Kg de déchets résiduels non recyclables**
 - o **55 Kg de déchets d'emballages essentiellement, et de papier**
 - o **Evitant ainsi de nombreuses bouteilles de plastique, et de verre, des gobelets jetables (qui s'envolent), des papier d'emballages...**

Les 300 bénévoles en charge de laisser la place nette après leur passage ont même apprécié le gain de temps en nettoyage : quasiment aucune trace de la présence d'un public si nombreux !

Cette journée s'inscrivait dans le programme annuel « **Terrain de Foot, terrain sans déchets** », qui a pour ambition de sensibiliser les licenciés des clubs de Football du département aux bons gestes de tri et à la diminution de la production de déchets dans le cadre de la pratique de leur sport et de leur vie quotidienne.

(voir annexe)

Cette action collective permet déjà de mener avec six clubs pilotes du département des actions concrètes destinées à trier les déchets d'emballages et les papiers, et réduire les quantités de déchets produits par les clubs.

(voir annexe détaillant l'opération « Terrain de foot, Terrain sans déchets »).

Contacts Presse :

Disctrict Oise Football : Damien BAUCHY - TECHNIQUE@OISE.FFF.FR - 03 44 73 91 91

SYMOVE : Florence FRERE - florence.frere@symove.fr – 03 44 68 23 67

SMVO : Catherine Fournier - catherine.fournier@smvo.fr - 03 44 38 29 03

Pour plus d'informations

District Oise Football : www.oise.fff.fr

SYMOVE : www.symove.fr

SMVO : www.smvo.fr

La Journée Nationale du Foot à 5 – 29 mai 2010

Le Foot à 5

La Fédération Française de Football organise le football des 6 – 8 ans en rencontres de 5 contre 5 joueurs sur des terrains qui représentent 1/6 d'un terrain habituel pour 11 joueurs.

L'objectif de cette pratique est d'adapter le football aux caractéristiques physiques et psychologiques des jeunes enfants en proposant des rencontres mais également des jeux d'éveil et de motricité.

La journée « Terrain de Foot, Terrain sans déchets »

Le DOF a souhaité que la Journée Nationale du Foot à 5 soit une manifestation éco-responsable, à travers les actions suivantes :

- Information et sensibilisation du public via l'animation de stands sur le thème de la prévention des déchets
- Mise en place d'une signalétique spécifique et réutilisable (jeu de piste, banderoles, affiches, oriflammes, ballons...) informant le public des objectifs environnementaux de la journée
- Utilisation de toilettes sèches et information sur leur usage par un animateur dédié
- Mise en place de points d'eau visant à réduire la consommation de bouteilles plastique (utilisation de gros contenants réutilisables et remplissables à l'eau du robinet)
- Remise d'un sac poubelle par équipe, afin de centraliser les déchets à trier ou à jeter
- Buvettes équipées de Tireuses de bière, et de percolateurs pour le café.
- Utilisation de gobelets réutilisables, notamment par la mise en place d'une consigne
- Pour le goûter des enfants :
 - des pommes produites localement : plus équilibrées et ne générant pas de papier d'emballages individuels qui s'envolent
 - des grandes bouteilles de jus de fruits recyclables, en complément des Fontaines à eau disposées sur la grande pelouse
- Organisation d'une collecte sélective des emballages et des papiers
- Déploiement d'un dispositif d'évaluation de la journée

Le partenariat à long terme

« Terrain de Foot, Terrain Sans déchets »

Le partenariat, initié en septembre 2009, est formalisé par une convention tri partite, entre le District Oise Football et les deux syndicats de traitement du département : le Syndicat Mixte Vallée de l'Oise (SMVO) et le Syndicat Mixte Oise Verte (SYMOVE).

L'opération « Terrain de foot, terrain sans déchets » vise à :

- réduire la quantité et la nocivité des déchets générés par la pratique du football,
- promouvoir le geste de tri des déchets en dehors du domicile,
- sensibiliser les licenciés, voire éduquer les plus jeunes, au tri et à la prévention des déchets.

Pour cela, le DOF s'appuie sur la notion d'exemplarité :

- Exemplarité du DOF en tant qu'organisateur de manifestations sportives,
- Engagement de clubs volontaires dans une démarche de tri et de prévention des déchets, accompagnés du DOF et du SYMOVE ou du SMVO.

Aujourd'hui, en Mai 2010, 6 clubs pilotes et donc 5 collectivités participent à cette opération :

- Allonne avec l'A.S Allonne
- Beauvais avec l'ASBO
- Betz avec Valois Multien
- Margny-les-Compiègne avec l'US Margny les Compiègne
- Pont-Sainte-Maxence avec l'US Pont Ste Maxence
- Ressons-sur-Matz avec le Stade Ressontois

Ces six clubs suivront une démarche de tri et de prévention des déchets :

- Etablir un diagnostic propre à chaque club
 - Choisir en concertation avec les membres des clubs (éducateurs, comité directeur, jeunes, etc.) des actions de tri et de prévention des déchets les plus adaptées à la vie des clubs
 - Evaluer la pertinence des actions choisies
 - Améliorer la démarche au vu des résultats obtenus
- Tout au long de la saison sportive, sensibiliser les licenciés, et plus particulièrement les jeunes des écoles de foot, au tri et à la prévention des déchets.

Les partenaires

Le District Oise Football

Le District Oise Football, association loi 1901 dont le siège se trouve à Cauffry, est présidée par Monsieur FLAMANT.

Le DOF a en charge la gestion du football amateur dans le département de l'Oise, qui représente 240 clubs.

Il dénombrait 31 418 licenciés lors de la saison 2008/2009, dont 8 600 jeunes faisant partie des écoles du foot choisies comme cible principale de l'opération « Terrain de foot, terrain sans déchets ».

Le District Oise Football dépend, au niveau régional, de la Ligue de Football de Picardie, et au niveau national, de la Fédération Française de Football.

Il est invité depuis 2008, au niveau national, par la Fondation du Foot, à mettre en place des actions de sensibilisation des jeunes aux thématiques environnementales actuelles qui incluent les déchets et la consommation.

L'opération « Terrain de foot, terrain sans déchets » entre parfaitement dans le cadre des missions du DOF au sein des écoles de foot, à savoir éduquer les jeunes joueurs à la citoyenneté, au respect de soi, des autres, et de l'environnement.

Le SMVO

Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise

Syndicat Mixte : établissement public constitué exclusivement de communes et d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) (Code Général des Collectivités Territoriales).

Le SMVO est officiellement créé le 9 mai 1996, présidé depuis par Philippe MARINI, Sénateur de l'Oise, Maire de Compiègne.

Le SMVO transporte par train, traite et valorise tous les déchets ménagers et assimilés des habitants de l'Est de l'Oise grâce au programme VERDI (Valorisation et Recyclage des Déchets en Intercommunalité).

Le programme VERDI comprend :

- un Centre de Traitement Principal situé à Villers Saint Paul qui regroupe un Centre de Valorisation Energétique, un Centre de Tri et une plate forme ferroviaire
- 5 quais de transfert route/rails,
- un réseau de 22 déchetteries réparties sur tout le territoire.

Depuis 2007, le SMVO suit un plan de prévention des déchets soutenu par l'ADEME et le Conseil régional de Picardie.

Le territoire du SMVO (nombre d'habitants, source recensement Insee 2010)

Le SMVO regroupe :

- **14 Communautés de Communes :**
 - la Communauté d'Agglomération de la Région de Compiègne (15 communes – 73 975 hab.)
 - la Communauté d'Agglomération Creilloise (4 communes – 72 711 hab.)
 - la Communauté de Communes « Cœur Sud Oise » (13 communes – 5 757 hab.)
 - la Communauté de Communes « La Ruraloise » (6 communes – 12 925 hab.)
 - la Communauté de Communes « Pierre Sud Oise » (7 communes – 10 571 hab.)
 - la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (7 communes – 38 163 hab.)
 - la Communauté de Communes de la Basse Automne (6 communes – 10 408 hab.)
 - la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées (19 communes – 16 898 hab.)
 - la Communauté de Communes du Pays Noyonnais (43 communes – 34 601 hab.)
 - la Communauté de Communes des Trois Forêts (5 communes – 20 997 hab.)
 - la Communauté de Communes du Liancourtois, La Vallée Dorée (10 communes – 22 992 hab.)
 - la Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte (17 communes – 34 227 hab.)
 - la Communauté de Communes du Pays de Valois (62 communes – 52 959 hab.)
 - la Communauté de Communes du Pays de Sources (47 communes – 21 033 hab.)
- **4 communes indépendantes :**
 - La Chapelle en Serval (2 982 hab.)
 - Mortefontaine (889 hab.)
 - Orry la Ville (3 329 hab.)
 - Plailly (1 663 hab.)

Soit au total 265 communes de l'Est de l'Oise représentant 436 723 habitants.

LE SYMOVE

Syndicat Mixte Oise Verte Environnement

Syndicat Mixte : établissement public constitué exclusivement de communes et d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) (Code Général des Collectivités Territoriales).

Le SYMOVE a été créé par Arrêté Préfectoral du 13 octobre 1994.

Son Président est Monsieur Alain VASSELLE, Sénateur de l'Oise. Au lendemain de la loi Déchets de 1992, des collectivités de l'Ouest de l'Oise ont décidé la mise en commun de leurs moyens afin de lancer les premières collectes sélectives d'emballages ménagers en Picardie. Le Symove devient ainsi l'un des 41 sites pilotes reconnus par Eco-Emballages. Les objectifs du Syndicat ont logiquement été élargis en 2003 à la valorisation et au traitement de l'ensemble des déchets ménagers, conformément aux orientations définies dans le cadre du Plan Départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés du département de l'Oise du 19 Octobre 1999.

Le Symove mène également depuis l'origine sur son territoire des actions de sensibilisation des habitants aux bons gestes en matière de déchets. Le syndicat s'est engagé en 2010 et pour 3 ans avec la délégation régionale de l'Ademe et le Conseil régional de Picard dans un Contrat d'Objectifs Territorial Déchets, essentiellement tourné vers la Prévention en quantité et en nocivité des déchets.

Le Territoire Symove (nombre d'habitants, source recensement Insee 2010)

Le Symove regroupe :

- **la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (31 communes – 79 342 hab.)**
- **7 Communautés de Communes :**
 - Vallée de la Brèche et de la Noye (basée à Froissy – 41 communes – 18 387 hab.)
 - Pays du Clermontois (basée à Clermont de l'Oise – 16 communes – 27 436 hab.)
 - Crèvecœur le Grand (basée à Crèvecœur le Grand – 20 communes – 7 559 hab.)
 - Pays de Bray (basée au Coudray Saint Germer – 22 communes – 15 024 hab.)
 - Pays de Thelle (basée à Neuilly en Thelle – 36 communes – 44 739 hab.)
 - Plateau Picard (basée au Plessier sur Saint Just – 52 communes – 28 667 hab.)
 - Rurales du Beauvaisis (basée à Bresles – 13 communes – 14 290 hab.)
- **4 communes indépendantes :**
 - Bury (2 982 hab.)
 - Catenoy (1 089 hab.)
 - Mouy (5 284 hab.)
 - Sérifontaine (2 531 hab.)

soit au total 235 communes de l'Ouest de l'Oise représentant 247 330 habitants, trieurs à 100%.